

FICHE DE DONNEES SECURITE ALLUM'EXPRESS

Selon le règlement Européen REACH 1907/2006 CE, article 3

Révision le 14/03/2017

1. Identification de la substance / Préparation et de la Société

Identification de la substance Allume feu pour cheminées, poêles et Barbecues

Utilisation de la substance Aide inflammable

Identification de la société EURO ENERGIES
ZA LES PIERRAILLEUSES
79270 SAINT SYMPHORIEN
Tél. : 05.49.75.70.31 - Fax : 05.49.75.70.39
E-mail : info@euro-energies.fr

2. Identification des dangers

• Classification du produit :

Selon le règlement (CE) n°1272/2008 : Pas classifié selon le règlement CLP

Selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE : Néant

• Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit n'est pas à étiqueter, suivant la directive générale de classification pour les préparations de la CE.

• Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications fournies par l'entreprise.

• Eléments d'étiquetage :

Marquage selon les directives CE : Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant la réglementation sur les produits dangereux. En complément : Conserver hors de portée des enfants.

• Autres dangers :

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non applicable

3. Composition / Information sur les composants

Caractéristiques chimiques : Mélange

Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

4. Premiers secours

Remarques générales : Aucune mesure particulière

Inhalation : Respirer de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles

Contact avec la peau : Consulter un médecin en cas d'irritations

Contact avec les yeux : Rincer les yeux sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières. Consulter un médecin en cas de trouble

Ingestion : Consulter un médecin en cas de trouble

→ Indications destinées au médecin : Pas d'autres informations disponibles



5. Mesure de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction : Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement

Dangers particuliers : Néant

→ Conseils aux pompiers : Aucune mesure particulière requise en termes d'équipement de sécurité.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Pas nécessaire

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface, et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recueillir par moyen mécanique

Références à d'autres sections : Aucune substance dangereuse n'est dégagée

7. Manipulation et stockage

• Manipulation :

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune mesure particulière

Prévention des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière

• Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière

Indications concernant le stockage commun : Aucune

Autres indications sur les conditions de stockage : Aucune

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

• Paramètres de contrôle :

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

- 8002-74-2 cires de paraffine et cires d'hydrocarbures

- VME : 2mg/m3

• Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire nécessaire

Protection des mains : Aucune protection des mains nécessaire

Protection des yeux : Aucune protection des yeux nécessaire

Matériau des gants : Non Concerné

9. Propriétés physiques et chimiques

- Indications générales :

• Aspect :

○ Forme Solide

○ Couleur Brun Clair

• Odeur Légère



• Seuil olfactif	Non déterminé
- Valeur du PH	Non applicable
- Changement d'état :	
• Point de fusion	Non déterminé
• Point d'ébullition	316 °C
- Point d'inflammation	> 100 °C
- Inflammabilité (Solide, gazeux)	Non déterminé
- Température d'inflammation	300 °C
- Température de décomposition	Non déterminé
- Auto Inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
- Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif
- Pression de vapeur	Non applicable
- Miscibilité avec l'eau	Oui
- Solubilité dans l'alcool	Non
- Coefficient de partage	Non déterminé
- Viscosité :	
• Dynamique	Non applicable
• Cinématique	Non applicable
- Teneur en solvants	0%
- Teneur en substances solides	100%

10. Stabilité chimique et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter	Pas de décomposition en cas d'usage conforme
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue
Conditions à éviter	Pas d'autre information importante disponible
Matières incompatibles	Pas d'autre information importante disponible
Produits de décomposition dangereux	Pas de produit de décomposition dangereux connus

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	Néant
Effet primaire d'irritation :	
○ De la peau	Pas d'effet d'irritation
○ Des yeux	Pas d'effet d'irritation
Sensibilisation	Aucun effet de sensibilisation connu
Indications toxicologiques complémentaires	Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12. Informations écologiques

• Toxicité :	
Toxicité aquatique	Pas d'autre information importante disponible
Persistence et dégradabilité	Pas d'autre information importante disponible
• Comportement dans les compartiments de l'environnement :	
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autre information importante disponible
Mobilité dans le sol	Pas d'autre information importante disponible
• Autres indications écologiques :	
Catégorie de pollution des eaux 1 (D)	Peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.



13. Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

Recommandations De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Catalogue européen des déchets. 20 03 01 déchets municipaux en mélange

- **Emballages non nettoyés** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

Classe ADRIRID Néant

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**

Classe IMDG Néant

Marine Polluant Non

- **Transport aérien ! CAO-TI et IATA-DGR**

Classe ICAOIIATA Néant

- **"Règlement type" de l'ONU :**

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

Transport en vrac Non applicable.

(Conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC)

15. Informations réglementaires

Evaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

